

Image not found or type unknown



# Fonction publique et fonction responsable association

Par **curtelin annie**, le **20/03/2017** à **08:38**

bonjour

je suis fonctionnaire cadre A au sein d'une collectivité

je suis également élue présidente d'une association départementale

mes questions

- mon employeur peut il s'opposer à la fonction élective et si oui dans quelles conditions

- puis je valoriser cette fonction élective dans le cadre de mon déroulement de carrière et dans quelles conditions

merci de vos réponses